Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

# Le Franco



Vol. 33 no 31 Edmonton, semaine du 3 au 9 septembre 1999 16 pages 60c

# Une autre année scolaire qui débute

RAYMOND LAROCHE

**Edmonton**



photo: Raymond Laroche

**Lundi le 31 août dernier, c'était jour de rentrée pour les quelques 1500 élèves du Conseil scolaire Centre-Nord. Tous les étudiant(e)s (ou presque), autant à l'école Maurice-Lavallée qu'à Ste Jeanne-d'Arc, à Citadelle qu'à l'école Gabrielle-Roy reprenaient là où ils avaient laissé l'année précédente. Pour plusieurs, c'est retrouver les ami(e)s, pour certains, c'est la découverte d'un nouvel environnement, tandis que pour d'autres, tout était nouveau.**

Pour le Conseil scolaire Centre-Nord, cette nouvelle année s'annonce encore très encourageante et toujours en expansion, mais de façon différente. Même si le Conseil scolaire Centre-Nord existe depuis 1994, plusieurs nouveaux dossiers font partie des préoccupations. Par contre, le dossier concernant l'entente Alberta/Canada qui découlait du gouvernement fédéral et fournissait les fonds nécessaires à l'implantation de la gestion scolaire francophone depuis les 5 dernières années n'est plus à l'ordre du jour. De nouvelles ententes ont été négociées afin de permettre au Conseil scolaire de pouvoir continuer à bénéficier de ces fonds du fédéral.

Parmi les grands dossiers, celui de la région de Fort McMurray qui est maintenant sous la tutelle du Conseil scolaire avec tout ce que ça implique et celui du nouveau programme scolaire maintenant ouvert à Wainwright, où une demande de la part des parents s'était fait sentir. Ce nouveau programme est ouvert à l'intérieur de l'école catholique locale, soit un local spécifique pour les 16 élèves inscrits à ce programme.

Un projet d'importance cette année pour le Conseil, a trait à l'implantation du Campus de la Cité. Cette toute nouvelle initiative, (en anglais on l'appelle *Outreach high school*) est en quelque sorte une école secondaire alternative, autorisée par le gouvernement provincial à condition qu'elle soit à l'extérieur de l'école secondaire régulière. Cette école a la particularité d'accueillir des élèves à cheminement spécial, soit des décrocheurs, d'autres qui s'adaptent difficilement à une classe régulière, qui vivent seuls, travaillent ou autres. Cette école sera située à la Cité francophone à Edmonton. Ce qui aura comme avantage de pouvoir les encadrer différemment et d'offrir les ressources nécessaires à leur cheminement. Certains auront même accès à des stages non rémunérés qu'on appelle «expérience au travail». Un des objectifs principaux de ce programme, est la transition au travail qui leur permettra de pouvoir intégrer le marché du travail plus facilement.

Une autre nouveauté pour cette année, un projet, financé autant par le fédéral que le provincial, qui permettra de mettre sur pied, pour la première fois, un service de consultation et d'évaluation pour les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage ou problèmes de comportement, ainsi que des problèmes physiques. Ce programme s'étendra à toutes les écoles francophones en Alberta à l'exception de la région de Calgary, qui y aura accès l'an prochain. « Ce type de programme n'est pas nouveau, il existe déjà du côté anglophone, il s'agit de l'adapter et de lui donner notre propre couleur » nous disait M. Henri Lemire, directeur général du Conseil scolaire Centre-Nord. Tous sont concernés, autant Rivière-la-Paix que Plamondon ou St-Paul, à essayer de définir les critères d'admissibilité à ce programme d'aide pour ensuite en définir la planification. Le projet est opérationnel dès cette année.

Un autre dossier important auquel le Conseil scolaire se penchera au cours de la prochaine année, est celui de l'immobilier (locaux). Beaucoup d'écoles font face à différents problèmes qui vont de la capacité de logement pour certains, à la trop grande différence d'âge entre les étudiants pour d'autres, du manque de ressources techniques, d'où la nécessité d'avoir une autre école dans le Sud-Est, certaines écoles sont à loyer tandis que d'autres opteraient sûrement pour une relocalisation. Donc, beaucoup de pain sur la planche dans ce dossier.

On remarque encore cette année une légère augmentation en ce qui a trait aux inscriptions, mais moins forte qu'au cours des deux dernières années. Le Conseil scolaire promet de se pencher sur ce dossier afin d'essayer de mieux en comprendre les raisons.

Il est évident que beaucoup de dossiers sont sur la table mais, qu'avec les nouvelles applications des ententes (Canada/Alberta) du ministère de l'éducation, le Conseil scolaire sera sûrement en mesure d'équilibrer ses budgets et pouvoir compenser pour la moins grande concentration d'étudiants par école, l'éloignement des régions et les distances

suite en page 8...

**La 2ième édition du « party » annuel - Moules et blé d'inde à volonté! - avait lieu le vendredi 27 août au centre communautaire de Bonnie Doon. Environ 200 personnes s'étaient déplacées pour l'occasion, réitérant leur soutien constant à l'école publique Gabrielle-Roy.**






Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881



Citation de la semaine

Le despote
en se faisant
despote devient
esclave.

*Pierre Leroux*

# Le Canada abordera la question des droits de la personne

**Ottawa (APF):** La question des droits de la personne sera abordée par le Canada lors du 8e Sommet de la Francophonie, qui aura lieu à Moncton du 3 au 5 septembre. Mais il ne faut pas s'attendre à une condamnation publique, encore moins à l'exclusion des pays membres de la Francophonie qui briment les droits fondamentaux de leurs citoyens.

«La Francophonie évolue, c'est plus jeune, ça prend du temps pour que ces questions soient acceptées comme une culture de l'institution de la Francophonie, explique un haut fonctionnaire. Comme le Commonwealth, la Francophonie agit par consensus».

Certains pays commencent cependant à se sentir mal à l'aise d'être membres d'un club où siègent des états criminels dirigés par des militaires : «Je sens que les pressions augmentent» indique un autre serviteur de l'État. Est-ce que le Canada est embarrassé d'accueillir ces pays? «Nous aimerions profiter de l'occasion de leur passage au Canada pour les convaincre de modifier leur attitude et leurs politiques. Je ne pense pas que nous serions prêts à quitter l'Organisation des Nations Unies parce que certains membres font des choses avec lesquelles nous sommes en désaccord» répond prudemment un autre.

Le Canada mise beaucoup sur la persuasion et l'aide bilatérale pour faire évoluer le dossier des droits de la personne dans certains pays membres de la Francophonie.

«Si un président ou un premier ministre semble tarder à organiser des élections démocratiques, nous pouvons offrir notre coopération. Si c'est une question de coûts, nous pouvons aider à financer la tenue des élections. Il faut, de façon constructive, faire tomber les excuses. Si on dit que les juges n'ont pas de formation, on peut aider à former des juges. Si on dit que la population ne revendique pas ce genre de droits, que c'est une autre culture, on peut encourager la formation des ligues des droits de la personne. On peut encourager la formation d'organisations féminines. Il s'agit d'enlever les excuses. Nous sommes ce que l'on qualifie de bailleur de fonds. *You have to put your money were your mouth is*» a expliqué un haut fonctionnaire du gouvernement lors d'une séance d'information destinée aux journalistes.

C'est le ministre Don Boudria qui parlera au nom du Canada lors des délibérations des chefs d'État. À titre de président de la conférence, le premier ministre Jean Chrétien fait face à certaines contraintes et devra plutôt s'assurer de dégager des consensus autour de la table.

*Les jeunes auront la parole*

Le Sommet de Moncton marquera une première, alors que des jeunes s'adresseront directement aux chefs d'État lors de la séance d'ouverture de même que le samedi matin, alors que l'on suspendra les travaux pendant environ 1 h 30 pour permettre un dialogue entre les jeunes et les chefs d'État.

Ce sera la première fois que des gens qui ne sont pas membres du Sommet prendront la parole lors de cette réunion internationale, dont la première remonte à 1986. Il faut se rappeler que le thème du Sommet est la jeunesse et le Canada a ainsi voulu répondre aux jeunes qui souhaitaient communiquer de vive voix leurs préoccupations aux dirigeants politiques.

Outre le dossier jeunesse, les volets politique et économique et celui de la coopération seront abordés lors du Sommet.

On songe à publier deux textes lors de la conclusion du Sommet. D'abord une sorte de Déclaration de Moncton, qui tiendra sur quelques pages. Ensuite un plan d'action d'une vingtaine de pages, plus technique, qui permettra aux opérateurs et aux pays membres de savoir ce qui se passera au cours des deux prochaines années.

# Annie Bourret: le livre

**Ottawa (APF):** Vous l'attendez impatiemment, vous la lisez, la découpez et la conservez précieusement dans un grand cartable noir (ou jaune) pour référence ultérieure. Vous êtes enseignante, fonctionnaire au ministère du Patrimoine canadien, employé d'une association ou tout simplement amoureux de la langue française et cette petite chronique vous arrache à tout coup un sourire. Réjouissez-vous, car la petite chronique en question est maintenant devenue livre.

Intitulé *Pour l'amour du français*, cet essai signé Annie Bourret s'inspire librement de chroniques publiées de 1990 à 1997, d'abord dans le journal L'Express de Toronto, puis depuis 1994 dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone sous le titre: *Sur le bout de la langue*.

D'une présentation sobre, le livre de 199 pages publié chez Leméac contient 76 courts textes en enfilade dont les titres, tout aussi drôles que saugrenus, rappelleront des souvenirs aux lecteurs assidus. Qu'on pense à *La quadrature du sexe, Sentence relaxe pour le fax, Néfaste food, A la Saint-Glinglin* ou encore *Le j@rgon de la Cybérie* et *Jungleries en cri majeur*. De petits tableaux, encore là aux titres accrocheurs et amusants (*Les binettes d'Internet, Les tiques dans les puces, Les leurres de leur*) agrémentent la lecture.

Manifestement, Annie Bourret prend plaisir à jongler avec les mots. Chose certaine, cette linguiste qui habite Vancouver depuis quelques années vit une relation amoureuse passionnée et torride avec la langue française.

«Ni grammaire, ni dictionnaire, ni guide, mais un peu tout cela à la fois, voici un livre pour les passionnés d'une langue aux multiples surprises» lit-on dans le texte de présentation du livre. Ajoutons que l'humour de l'auteur permet au lecteur d'apprivoiser, sans complexe, les travers et méandres d'une langue qui n'est pas toujours facile à parfaire lorsqu'on vit en milieu minoritaire.

*Pour l'amour du français* est ce genre de livre qui se déguste lentement, qu'on peut lire sans suivre l'ordre des pages, selon notre humeur, ce qui ajoute au plaisir. Pour reprendre un des titres de cet essai, le lecteur n'a ici que *L'embarras du chat*.

Annie Bourret, *Pour l'amour du français*, Leméac, 1999.

# Protocole d'entente à Wood Buffalo

RAYMOND LAROCHE/
MAURICIO RIVERA

**Fort McMurray**

**C'est le 4 août dernier lors d'une célébration officielle, organisée par l'Athabasca Tribal Council au MacDonald Island à Fort McMurray que se déroulaient les cérémonies de signature officielles d'ententes entre l'Athabasca Tribal Council, les gouvernements du Canada, de l'Alberta et la municipalité régionale de Wood buffalo (Fort McMurray).**

Par ces protocoles d'ententes, le gouvernement fédéral, par le biais du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien versera au Athabasca Tribal Council (ATC) un montant de 750 000 dollars sur une période de 3 ans afin de mettre en place des mécanismes qui permettront aux nations autochtones de la région d'avoir un rôle à jouer auprès des secteurs de développement des ressources naturelles. Les mêmes mécanismes continueront d'assurer la continuité de leurs avantages sociaux et économiques en ce qui a trait aux prévisions d'expansions estimées à 25 milliards de dollars sur une période de 25 ans par l'industrie d'exploitation des sables bitumineux ainsi que l'industrie forestière.

L'engagement du gouvernement fédéral aidera l'Athabasca Tribal Council First Nations dans son processus de développement qui mettra en valeur la participation autochtone locale dans la prochaine expansion de ces industries.

Le ATC représente cinq Premières Nations dans la région, soit : L'Athabasca Chipewyan First Nation, Chipewyan Prairies First Nations, Fort McMurray First Nations, le Mikisew Cree First Nations et Fort McKay First Nations, ce qui représente environ 5000 membres.

En plus des ententes avec le gouvernement fédéral, le ATC a aussi annoncé la signature d'ententes avec 14 compagnies d'exploitations de ressources naturelles, la province de l'Alberta et la municipalité régionale de Wood Buffalo (Fort McMurray). Le tout coïncidait avec le centenaire de la signature de l'entente du Traité numéro 8.

Le gouvernement de l'Alberta et l'ATC se sont entr'autres engagés à mettre en place des processus de collaboration touchant à l'éducation, l'emploi, la santé, les services sociaux et à promouvoir des ententes de partenariat avec l'industrie, les Premières Nations et tous les paliers de gouvernements. La municipalité régionale de Wood Buffalo quant à elle, s'est engagée à travailler en collaboration avec tous les comités de travail formés par ces ententes.

En ce qui concerne les ententes prises entre le ATC et le Athabasca Regional Developers, elles reconnaissent que certains projets d'exploitation du groupe se situent à l'intérieur des terres que les cinq nations autochtones de la région considèrent comme leurs territoires traditionnels. Avec pour résultat que le Athabasca Tribal Council et ses membres doivent avoir les moyens de pouvoir négocier le développement des ressources dans les régions qu'ils considèrent comme leurs territoires traditionnels et d'assurer leurs objectifs et buts à long terme. Les développeurs régionaux se sont engagés entre autre à respecter les questions environnementales en plus de contribuer au développement d'emploi, de bâtir des infrastructures autant physiques qu'humaines, en plus de formuler un processus de sécurisation de bénéfices à long terme pour les Premières Nations.

C'est sous une température atteignant les 32 degrés Celcius que les personnalités invitées ont présenté leurs discours et hommages pour l'événement. Les festivités ont débuté le matin, vers 9h00, par un défilé protocolaire et la levée du drapeau suivie du dévoilement d'un monument commémoratif, pour faire place aux discours vers les 11h 00. Le Chef Jim Boucher du Athabasca Tribal Council a été le premier à s'adresser aux invités. Parmi les personnalités présentes, on pouvait reconnaître les Chefs des différentes nations; Walter Janvier, Bernice Cree, Archie Cyprien, Jim Boucher et Georges Poitras; Mesdames Shirley Mclellan, ministre des Relations internationales et intergouvernementales; Jane Stewart, ministre des Affaires Indiennes et du Nord canadien; le ministre associé des Forêts Mike Cardinal; et le maire de la municipalité régionale de Wood Buffalo et président de l'Athabasca Tribal Council, Doug Faulkner. Était aussi présent le chef de l'Assemblée des Premières nations, Phil Fontaine. Le tout a été suivi des signatures d'ententes et d'un échange de cadeaux entre les représentants gouvernementaux et les Premières nations, pour se terminer par un spectacle de danses et de musique amérindienne.

Quoique ces ententes soient capitales pour les nations autochtones de la région, le chef Walter Janvier de la nation Athabasca-Chipewyan n'a pas manqué de souligner les difficultés vécues par son peuple au cours des 100 dernières années, dues principalement à la signature du traité no 8. Selon lui, il était impossible de recevoir par entente la terre lorsqu'elle leur a toujours appartenu. Le Chef Georges Poitras de la Nation Mikisew Cree, quant à lui, a parlé davantage des séquelles que son peuple vit encore. Dans son discours prononcé en grande partie en Cris, il a tenu à ajouter (en anglais) que plusieurs générations à venir paieront encore le prix de l'arrivée de«l'homme blanc». Il a déclaré qu'ils subissent encore les conséquences de la marginalisation et des injustices commises par les non-autochtones à leur égard au cours de l' histoire.

«Établir ces partenariats avec l'industrie et les trois paliers de gouvernements permettra à nos Premières Nations d'atteindre un de leurs buts qui est d'être autosuffisants» a dit le chef Jim Boucher, président du ATC. Nous regardons vers l'avant afin d'avoir des relations de travail productives et l'implantation de développement des ressources».

D'un autre côté, Jim Carter, un des dirigeants de la compagnie Syncrude, a tenu à inviter toutes les parties à regarder vers l'avenir ensemble, sans oublier le passé, tout en respectant les différences culturelles de chacun.

*Les Jardins Beaulieu*

# «Un oasis de verdure en plein coeur de Calgary!»

SUZANNE DE
COURVILLE NICOL

**Calgary**

**La Lougheed House Conservation Society vous invite à un « garden-party » Edwardien, pour célébrer l'ouverture officielle des vastes Jardins Beaulieu du domaine Lougheed ! Voici l'occasion toute désignée en cette fin de millénaire, pour sieurs et dames, de revêtir habits d'époque, et de se coiffer de ces merveilleux chapeaux aux tailles imposantes!**



photo: Suzanne de Courville Nicol

Trudy Cowan (historienne) et Sondra Grainger

On ne peut s'empêcher d'admirer et de soupirer tout doucement, en rêvant un peu à cette époque mystérieuse et romantique, vécue par nos pionnières et nos pionniers de l'ouest canadien ... et ... de faire semblant ... le temps d'un après-midi.

« Beaulieu est un des sites historiques les plus importants de Calgary, mais il avait été presqu'oublié, jusqu'à récemment. Construit en 1891 pour le Sénateur James et Madame Isabella Lougheed, Beaulieu fut fièrement décrit dans le Calgary Herald de 1892 comme une des plus belles demeures du Nord-Ouest canadien.

Le manoir fut inoccupé de 1979 à 1995, avant que la Lougheed House Conservation Society y emménage. La société, un organisme bénévole à but non lucratif qui se consacre à la réhabilitation et à la réutilisation du domaine de 2.8 acres, a mis au point un plan de restauration en trois phases et créé un partenariat entre les gouvernements et la population.

En 1934, la ville de Calgary devint propriétaire de Beaulieu, ainsi que de plusieurs autres grandes maisons pour impôts impayés. Lady Lougheed qui était restée une des figures de proue de la société de Calgary, continua d'habiter Beaulieu jusqu'à sa mort, en 1936. Deux ans plus tard, le 26 août 1938, la ville vendit ce qui restait de l'ameublement de Beaulieu aux enchères publiques.

En 1939, la ville mit la maison et son parc à la disposition du Dominion Provincial Youth Training Plan, un programme d'aide lors de la Dépression, qui permettait aux jeunes d'acquérir une formation professionnelle. En 1940, Beaulieu devint la caserne Lougheed, occupée par la Service féminin de l'Armée canadienne. Après la guerre, la Société de la Croix-Rouge canadienne loua, puis acheta, la demeure. Pendant les trente années suivantes, elle fut connue par des milliers de personnes comme la Maison de la Croix-Rouge. C'est aussi à cette époque que le terrain fut divisé et que le jardin classique et le pâturage devinrent le site de petits immeubles d'habitation.

À la fin des années 70, la demeure était devenue trop petite pour la Croix-Rouge. Sa démolition fut envisagée. Consciente de l'importance de ce bâtiment, la province négocia le transfert de la Croix-Rouge dans d'autres locaux, classa la propriété et en fit l'acquisition. Vide et en attente d'une nouvelle utilisation, la demeure fut bien entretenue depuis 1979. En 1993, la ville de Calgary fit l'acquisition des terrains autour, d'où avaient disparu les petits immeubles d'habitation, démolis en vue de


suite en page 11

# ÉDITORIAL

## Canadiamerican Airlines

On savait depuis longtemps que *Canadien International* était en difficulté. On savait aussi que le gouvernement fédéral - autant sous Mulroney que sous l'actuel gouvernement Chrétien - venait régulièrement à la rescousse de la compagnie aérienne sous prétexte qu'il était nécessaire de garder deux transporteurs aériens sur le sol canadien. Tout cela pour maintenir la concurrence. On avait même refusé à *Air Canada* de se porter acquéreur de la compagnie en difficulté. On était tellement opposé à cette idée, à l'époque, qu'Ottawa « était même allé jusqu'à modifier la loi afin de permettre au géant *American Airlines* de venir à la rescousse de *Canadien International* en acquérant plus que les 10% d'actions autorisés, soit 33% des actions donnant droit à 25% des votes. (*Le Devoir*, le mercredi 25 août 1999) »

Mais tout cela semble maintenant oublié. Il suffisait qu'une compagnie torontoise *Onex inc.*, qui n'y connait absolument rien en matière d'aviation mais qui s'y connaît beaucoup en affaires, fasse une offre pour que le gouvernement fédéral accepte de l'étudier. L'objectif de cette opération? Regrouper les deux transporteurs nationaux afin de relancer l'aviation commerciale au Canada.

Doit-on en conclure que pendant tout ce temps nous (les électeurs et consommateurs) avons été la dupe du gouvernement fédéral? Pourquoi accepterait-on l'offre d'Onex financée aux trois quarts par *American Airlines* aujourd'hui? En disant oui! à M. Schwartz ne risque-t-on pas de s'inféoder encore plus à *American Airlines*? On a beau nous dire que la compagnie américaine sera un investisseur passif, il reste qu'on peut difficilement croire que le deuxième transporteur américain et principal transporteur en Amérique latine, par excès de philanthropie, mettrait en péril son potentiel d'hégémonie à l'ensemble des Amériques.

Si une telle offre est acceptée, le grand perdant sera évidemment *Air Canada* car on rachèterait ses parts à une valeur moindre de ce qu'elles valent réellement. « La nouvelle *Air Canada* sera également appelée à se défaire de ses liens dans Star pour se joindre à l'alliance Oneworld. Elle devra également se joindre au système de réservation informatisé Sabre, propriété d'American. (*Le Devoir*, le samedi 28 août 1999) »

Nous voici donc confrontés à un problème de taille! Doit-on continuer à subventionner une compagnie déficitaire mais qui nous permettra de garder notre ciel canadien ou devons-nous prendre le risque de laisser les Américains grignoter un peu plus notre capital national?

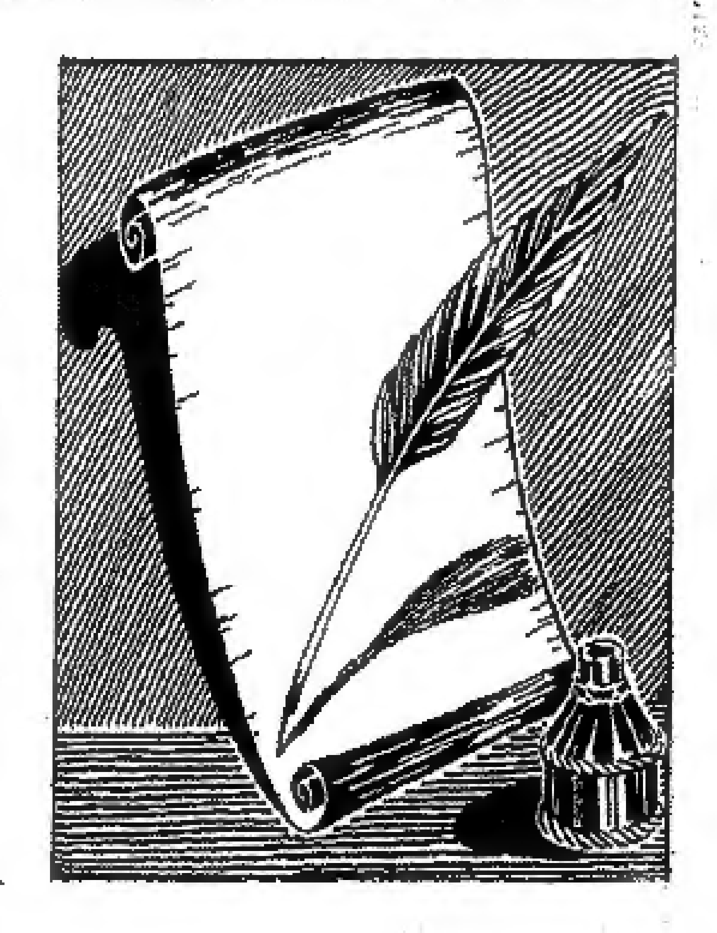
Les cartes sont sur la table mais il reste à savoir si cette affaire sera réglée avec la plus grande Onex(eté) possible de la part de tous les participants!

**Nathalie Kermoal**




# COURRIER DES LECTEURS

## Nous voulons votre opinion



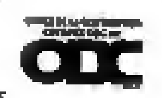
Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner leur opinion sur des sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous! Soyez concis dans votre présentation et vos idées. Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, Ave Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7958
Télécopieur : (613) 241-6313


Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM



*Le Franco* est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco
#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

**Correspondants:**

**Calgary**
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
**Centralta**
Martin Blanchet
**Fort McMurray**
Mauricio Rivera
**Lethbridge**
François Bourbeau
**Medicine Hat**
Bernadette David
**Plamondon**
Joël Lavoie
Denise Lavallée
**Red Deer**
Serge Gingras
**Rivière-la-Paix**
Noëlla Fillion
Patrick Hamel
**Saint-Paul**
Hughes Brodeur

# Devenir luthier à 74 ans

DENISE LAVALLÉE

**Plamondon**

**Si jamais vous allez chez Ovila St-Jean, vous saurez tout de suite que vous êtes chez un luthier. Accrochés au mur de son salon, une trentaine de violons, et dans une petite bibliothèque, une cinquantaine de trophées gagnés lors de nombreux concours de musique. Si vous descendez au sous-sol, vous découvrirez une salle remplie de bouleau blanc et une autre qui sert d'atelier de sciage.**

Ce qui surprend le plus chez Monsieur St-Jean, c'est qu'il a commencé à fabriquer des violons à l'âge de 74 ans. Il en a maintenant 82 et au cours des huit dernières années il a fabriqué exactement 50 violons. Et comme bien des passions, son amour des violons remonte à très loin.

Ovila St-Jean est né à Plamondon où il a été élevé au son du violon de son père. À 14 ans, il décide lui aussi d'apprendre à jouer, par oreille et avec l'aide d'un livre de méthode. Il explique qu'au début, il jouait tellement qu'il a presque rendu sa mère folle: « Elle me disait, va jouer dehors Ovila !»

Ce jeune musicien a tout de même persévéré et à l'âge de 15 ans il se fabrique une guitare ainsi qu'une mandoline. Mais bientôt les responsabilités d'adultes prennent le dessus et en 1934 Ovila St-Jean se retrouve à Breynat, une communauté située à une cinquantaine de kilomètres de Plamondon, pour travailler avec son père à son moulin à scie appelé *William St-Jean & Sons Sawmill*. Durant les années qui suivirent, il s'est marié et a élevé cinq enfants tout en continuant de jouer du violon lors de soirées sociales où il a remporté de nombreuses compétitions.

Ovila St-Jean réparait lui-même son violon. C'est alors qu'il commença à acheter des violons chinois et italiens pour environ $15 qu'il modifiait pour qu'ils répondent aux standards nord-américains, et de plus en plus, les musiciens de toute la région demandaient à Ovila St-Jean de réparer leurs violons.

En 1984, Monsieur St-Jean rachète le moulin à scie de son père et de ses frères pour créer la compagnie *St-Jean Lumber* avec son fils. C'est lors de cette période que le fils de Monsieur St-Jean l'a encouragé à fabriquer lui-même ses violons: «Mon fils m'a dit, regarde papa tout le beau bouleau blanc qu'on fait rentrer au moulin à scie. Avec ça tu serais capable de faire toi-même tes violons».



photo: denise Lavallée

Ovila St-Jean et ses violons.

L'idée a fait son chemin et en 1991 Ovila St-Jean fabrique son premier violon. Au cours de la dernière année il en a fabriqué 14, portant à 50 le nombre de violons fabriqués depuis 8 ans. Il est maintenant tellement naturel pour lui de transformer du bois en violon qu'il travaille à l'oeil, sans prendre aucune mesure.

Il peut aussi créer des violons pour répondre à des besoins spécifiques. Par exemple, il s'est blessé à la main gauche lors d'un accident, il se fabrique donc des violons avec un cou plus large afin de faciliter le mouvement de ses doigts.

Ce n'est pas l'argent qui pousse Ovila St-Jean à continuer. Son grand rêve, c'est de fabriquer un violon pour chaque membre de sa famille. Et comme il dit si bien: « C'est toujours beau de jouer du violon mais c'est encore plus beau de les faire ».

# Briser les distances, la solitude et l'assimilation

**(suite de la première partie)**

MAURICIO RIVERA-QUIJANO

**Fort McMurray**

*Les approches théoriques*

Pendant que d'autres institutions ont eu le temps de créer l'encadrement théorique et philosophique qui oriente la formation à distance au sein de l'institution, les institutions francophones de l'Ouest sont prises dans une situation où le temps manque et où il faut agir. L'assimilation n'a pas été arrêtée malgré le fait que les francophones contrôlent désormais leurs institutions éducatives. Lorsque les conseils scolaires francophones ont été créés, ils ont eu quelques semaines seulement pour se préparer, pour trouver des locaux dans certains cas, ou pour embaucher des enseignants en plus de dispenser des cours à distance.

La formation à distance a adopté une approche plutôt artisanale, en suivant la connaissance du milieu et en travaillant près des communautés, les intervenants éducatifs ont réussi à faire de l'éducation à distance plus que la seule alternative disponible mais un outil d'apprentissage interactif.

*Les NTIC*

L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication a posé d'autres problèmes aux écoles. Il n'a pas été facile d'adapter la nouvelle réalité à notre schème de pensée. Les gens habitués à utiliser le « computer » au travail, ne visualisent pas le concept « ordinateur » car cela ne correspondait pas à l'image mentale du premier.

Même actuellement, lorsque vient le temps de parler de certains concepts tel que la transmission de l'information sur le réseau, les gens vont parler de « Downloading » plutôt que du téléchargement.

Le manque de ressources humaines ayant des compétences en NTIC est un des facteurs clés dans l'adaptation des activités pédagogiques de l'ordinateur. Malgré tout, les systèmes scolaires francophones de l'Ouest sont présentement à l'avant-garde technologique par rapport aux écoles du Québec. Cela a été possible parce que ces systèmes scolaires francophones sont souvent situés dans des écoles récemment construites. Une certaine emphase fut mise au niveau des NTIC lors de la construction des nouvelles

suite en page 14...

## DECES DE DOMINIC PIQUETTE



Le 26 août dernier décédait de façon tragique Dominic Piquette de Plamondon. Il était âgé de 15 ans, fréquentait l'École Beauséjour de Plamondon et était apprécié de tous auprès de sa communauté. Il était le fils de Mary et de Léo Piquette, ancien député néo-démocrate, président du Conseil de l'École Nouvelle, président de la Société historique de la Mission du Lac La Biche et personnalité très connue auprès de la francophonie albertaine. L'équipe du Franco désire offrir ses plus sincères sympathies à la famille, aux parents et ami(e)s de Dominic.

# Régional en bref

## Cochrane

*Un héritage pour les générations à venir*

La contribution des personnes agées pour la communauté de Cochrane s'est faite de plusieurs façons, soit comme travailleurs rémunérés ou bénévoles, supportant ou aidant les familles, amis et voisins, partageant leurs expériences de vie et en investissant leur temps, talent et énergie à des projets locaux. Pendant l'Année internationale des personnes âgées, la municipalité de Cochrane entend souligner leur contribution avec un projet spécial intitulé «Capsule du temps». Ce projet consiste à rassembler des articles représentant la signification d'être une personne âgée à Cochrane. Les organisations d'aînés de Cochrane ou d'ailleurs sont invitées à donner de ces objets qui seront scellés à l'intérieur d'un coffre de bois le 19 septembre 1999 pour n'être ouvert et disponible au public qu'en novembre 2025 après avoir séjourné tout ce temps au Western Heritage Center. Plus d'informations sont disponibles auprès de Susan Holbrook du Western Heritage Center au 932-3514.

## Edmonton

*Lancement de la nouvelle saison de l'Unithéâtre*

L'Unithéâtre est fier de lancer sa saison 1999-2000 le vendredi 10 septembre 1999 à 20h00 au théâtre de la Cité francophone d'Edmonton (8527 rue Marie-Anne-Gaboury). En primeur, une activité spéciale, exclusivement le temps du lancement : l'improvisation, pour le plus grand plaisir de tous et toutes. L'entracte sera consacré à l'envoi de la saison 1999-2000, et ce de façon particulière. Le tout se terminera par une danse.

*Marche pour les maladies du coeur*

La marche mère/fille pour le bénéfice de la Fondation des maladies du coeur de l'Alberta et des Territoires du Nord-ouest se tiendra cette année dimanche le 12 septembre prochain au Parc Laurier d'Edmonton. Pour inscriptions ou informations, téléphonez au 451-4545

*Le Gala Chant'Ouest 99 à la télévision de Radio-Canada*

Les vendredis 3, 10 et 17 septembre à 18h30, la télévision de Radio-Canada présentera trois émissions sur le Gala *Chant'Ouest* qui se déroulait en Alberta en juin dernier. Sous un angle intimiste et différent, *Chant'Ouest* fera revivre la magie du spectacle et de la semaine d'ateliers qui précédait. En trois volets vous suivrez le cheminement des finalistes des quatre provinces de l'Ouest, soit en coulisse, lors de la soirée des auteurs-compositeurs-interprètes et lors de la soirée des interprètes. Ces trois émis-sions ont été tournées lors de la 10ième édition du Gala *Chant'Ouest*, qui avait lieu en juin dernier à Edmonton, lieu d'origine du premier gala.

*Journée portes ouvertes pour discuter avec des spécialistes en arthrite*

La Société d'Arthrite, dans le cadre des activités du Mois de l'Arthrite en septembre, donne aux résidents de la région d'Edmonton la chance de pouvoir assister, et ce gratuitement, à une journée informative qui se tiendra le 16 septembre de 14h00 à 18h00 dans les bureaux de la Société d'Arthrite à Edmonton (suite 639, 10830 avenue Jasper). Les participants, en plus d'en apprendre sur les récentes recherches, les nouveaux médicaments et traitements de même que sur certaines découvertes controversées, ordinairement retrouvées dans les médias, sont invités à venir feuilleter les documents disponibles à la bibliothèque du bureau d'Edmonton de la Société. Il serait préférable de réserver votre place au 424-1740 ou par fax au 428-6198.

*Visite en Alberta de la nouvelle coordonnatrice du CTFO*

Madame Monique Ducharme, coordonnatrice du Corridor touristique francophone de l'Ouest (CTFO), était en visite en Alberta du 16 au 19 août dernier. «Je suis agréablement surprise de la vitalité des communautés que j'ai visitées. Même si le développement touristique ne fait que débuter pour la communauté franco-albertaine, je sens une volonté et un enthousiasme fort intéressants de la part des personnes que j'ai rencontrées et je suis convaincue qu'il en est de même dans tous les coins de la province», a déclaré Madame Ducharme. «Il est important, ajoutait-elle, que chaque région se donne des outils de travail dont le plus important est un plan d'action régional en développement touristique comme l'a si bien fait la région de Rivière-la-Paix. Il faut aussi s'assurer d'améliorer la qualité des attraits touristiques et des services aux touristes pour rencontrer les normes de l'industrie touristique si l'on veut que le Corridor touristique francophone de l'Ouest attire éventuellement une clientèle touristique nationale et internationale.» Cette visite avait pour but de prendre connaissance de la situation du développement touristique par la communauté francophone de l'Alberta et de mieux connaître la nouvelle structure que le gouvernement provincial et le secteur privé se sont donnés pour développer et promouvoir l'industrie touristique en Alberta. Durant ces trois jours, elle a participé, en compagnie du directeur général de La CÉA, M. Pierre Brault et du conseiller d'affaires, M. Philippe Dumont, à une rencontre avec des représentants de l'ACFA régionale de Calgary/Banff, dont le président est M. Robert Mercier. Elle a aussi participé à la visite guidée d'attraits touristiques francophones à Edmonton, St-Albert, Legal et Morinville offerte par Patrimoine Canada dans le cadre de la visite du Grand Train de la Francophonie qui était de passage à Edmonton. Le mercredi, elle s'est ensuite rendue dans la région de Plamondon-Lac La Biche pour visiter la Mission, la ville de Lac La Biche et le village de Plamondon, le Parc provincial Sir Winston Churchill. Elle a aussi rencontré le président du conseil d'administration, M. Léo Piquette, M. Reed Gauthier, président de la régionale de l'ACFA de Plamondon/Lac La Biche et M.Tom Maccagno, historien.

Madame Ducharme a aussi conféré avec l'équipe de La CÉA et pris connaissance de la situation du développement touristique des différentes régions francophones qu'elle n'a pas été capable de visiter lors de ce présent voyage. Rappelons que le CTFO est un regroupement de représentants des quatre provinces de l'Ouest dont La CÉA qui a pour mission de faire le marketing des attraits et des services touristiques des communautés francophones de l'Ouest canadien.

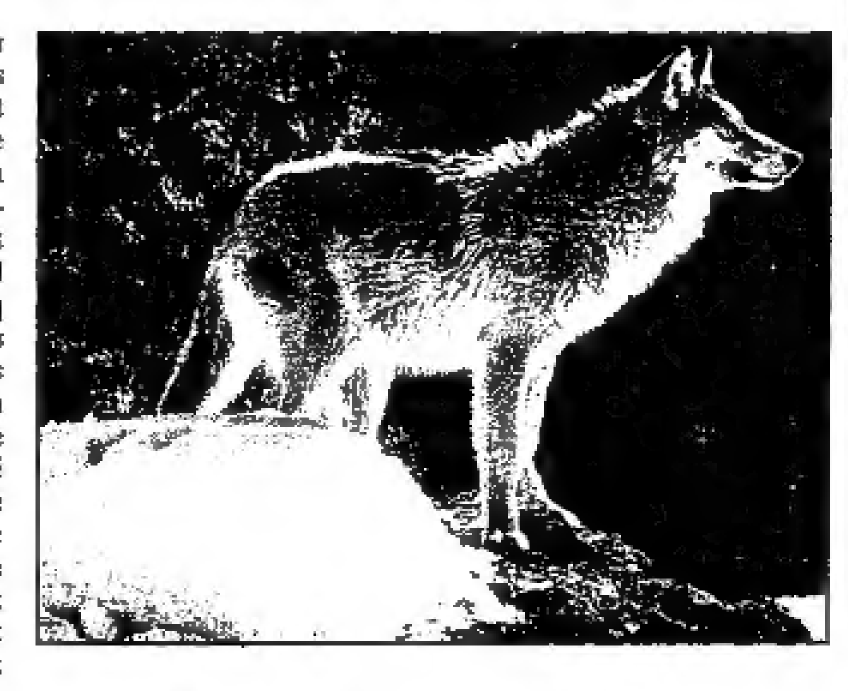
## Saint-Paul

*Embauche de deux nouveaux employés à temps plein à l'ACFA régionale de Saint-Paul*

Le conseil d'administration de l'ACFA régionale de Saint-Paul est heureux d'annoncer l'embauche de Madame Michèle Routier à titre de coordonatrice de l'administration et de M. Roger Dallaire à titre d'animateur culturel. Madame Routier est originaire de la ville de Québec et réside dans l'Ouest canadien depuis 17 ans. Après près de 15 ans en Saskatchewan, elle s'est installée à Saint-Paul afin de travailler à l'école du Sommet à titre de coordonatrice de la promotion et du recrutement. Elle possède une solide expérience et démontre une grande sensibilité face à la réalité francophone en milieu minoritaire puisque lors de son séjour en Saskatchewan, elle a été impliquée dans le comité qui veillait à l'implantation du centre scolaire communautaire de Régina en sa qualité de présidente de la garderie francophone Gard'amis. Dès son arrivée en Alberta, elle s'est impliquée au sein de la FPFA pour un mandat d'un an. Roger Dallaire est originaire de Saint-Paul. Il y a un peu plus d'un an, il était finissant à l'école du Sommet. Au cours de la dernière année, il étudiait en théâtre à la *School of Physical Theatre* à Toronto. Son dynamisme, sa solide expérience du domaine des arts de la scène et de la musique, ainsi que sa fierté et sa passion pour sa langue et sa culture font de lui la personne de choix pour remplir les tâches d'animateur culturel. L'ACFA régionale de Saint-Paul tient à remercier M. Richard Blouin et Madame Yvette Noël pour leurs années de dévouement à l'organisme.

# Place au leadership*

**Par une nuit chaude du mois de septembre dans les Rocheuses, alors qu'il est encore tôt, un loup gris hurle aux limites de la forêt, en bordure de la route transcanadienne, quelque part entre Banff et Lake Louise. Il s'agit d'une louve âgée de cinq ans. Elle hurle parce que ses deux louveteaux gisent sans vie au fond d'un fossé, à proximité de l'accotement de la route. Le hurlement éploré de la louve, tel un symbole archétype qui transcende le temps, pleure encore plus que la mort de sa progéniture; c'est aussi un signe alarmant de la disparition de l'habitat du loup gris dans la vallée de Bow. Peu de conducteurs remarquent la louve. Personne n'entend son cri de désespoir.**



Mais Paul Paquet, codirecteur du projet sur les loups des Rocheuses centrales et un des plus éminents spécialistes des loups au monde a entendu ces cris de détresse. Au cours d'une présentation captivante à la Commission sur l'intégrité écologique au parc national des Lacs-Waterton, en Alberta, M. Paquet a souligné qu'un trop grand nombre de loups meurent dans le corridor de la vallée de Bow, où le débit de circulation est élevé, et que cela doit cesser. «Parcs Canada doit assumer un rôle directeur et cesser de passer outre à sa responsabilité d'assurer l'intégrité écologique de la vallée de Bow», a-t-il affirmé.

Paul Paquet souligne qu'au cours du XXe siècle, les loups sont disparus de la vallée de Bow à trois reprises, mais qu'ils sont revenus de façon naturelle chaque fois.« Le loup gris a été choisi comme espèce indicatrice au parc national Banff, mais comme beaucoup d'autres espèces, les loups sont tués à un rythme alarmant. Les loups sont réapparus au début des années 1980, indique-t-il, mais en très petit nombre.» En 1991, 25 loups répartis en deux bandes se partageaient le territoire de la vallée de Bow. Aujourd'hui, deux loups occupent le même territoire, et il ne se déplacent même pas ensemble. Les scientifiques craignent que les loups disparaîtront complètement de la vallée de Bow après l'an 2000.

Paul Paquet affirme que les voies de communication qui traversent la vallée ont eu un impact considérable sur la survie des loups et des autres espèces. Il partage l'avis de nombreux autres scientifiques qui croient que Parcs Canada représente la pierre d'achoppement. « En plus d'avoir été un promoteur du réseau routier, Parcs Canada est aussi responsable de l'évaluation environnementale de ce réseau. Il y a donc un conflit d'intérêts. »

Depuis 1987, on a répertorié la mort de 32 loups dans la vallée de Bow. De ce nombre, 81 p. 100 des décès sont attribuables à des collisions avec des automobiles sur la route transcanadienne ou avec des trains sur le réseau ferroviaire du CP. «Le loup, souligne M. Paquet, est condamné à mourir à un jeune âge sur l'autoroute ou plus tard sur le chemin de fer, mais il ne meurt jamais de mort naturelle. »

Même si le parc national de Banff a fait construire des passages souterrains, des passages supérieurs et des clôtures presque partout dans la vallée pour protéger la faune, ces mesures n'ont pas été aussi efficaces que prévu pour protéger les loups. M. Paquet et ses collègues recommandent de surélever ou d'aménager sous terre de grandes sections de l'autoroute.« C'est une pratique très courante dans les grandes villes. Elle vise à préserver la beauté du paysage, souligne-t-il. Nous traitons ces réserves intégrales avec bien peu de respect. C'est de mauvais augure pour l'avenir.»

La Commission sur l'intégrité écologique possède les outils nécessaires pour s'attaquer à ce problème et Paul Paquet est d'avis que le moment est bien choisi. «Tout comme la mort du canari, qui annonçait une catastrophe imminente aux mineurs de fond, la disparition des loups dans la vallée de Bow est aussi un présage, souligne-t-il, un signe qu'il est grand temps de prendre la situation en main et de faire preuve de leadership pour assurer l'intégrité écologique des parcs des Rocheuses.»

** Tiré de Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, Vol.1 Numéro 3, juillet 1999*



## SAVEZ-VOUS QUE...

**Le bilinguisme, une valeur sûre pour les jeunes...**

Le taux de bilinguisme chez les jeunes de 15 à 19 ans de toutes les provinces et des territoires est demeuré stable ou a augmenté au cours de la dernière décennie. Le nombre absolu d'adolescents bilingues dans cette tranche d'âge s'est accru de 166 200 en 1981 à 424 225 en 1991. L'augmentation atteint plus de 100 % à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard.

NC



# Sur le bout de la langue



**Par : Annie Bourret (APF)**

À l'époque d'Astérix, les Gaulois parlent au moins une centaine de dialectes. Lorsque Jules César et ses légions romaines envahissent la Gaule, ses habitants deviennent plus unis sur le plan linguistique: ils doivent apprendre le latin, la langue du conquérant. Ce bilinguisme n'a pas été sans faire subir des changements au latin, car il est désormais parlé avec un accent gaulois.

Les dialectes gaulois ont laissé entre 180 et 200 mots, reliés à la nature et à la vie quotidienne. Bien des plantes indigènes ont gardé leur nom gaulois, dont l'*amélanchier*, le *bouleau*, le *sapin*. Le *mouton*, le *saumon* et l'*alouette* portent des noms gaulois et même des mesures encore utilisées aujourd'hui, comme le *boisseau* et l'*arpent*.

Le son U, qu'on retrouve dans le mot mur, a été également introduit par les Gaulois en latin (les Romains n'avaient que le son OU, représenté par la lettre U), de même que des suffixes comme *-et* et *-ette* pour évoquer la petitesse, la diminution ou l'affection (triston*et* et maisonn*ette*).

Environ cinq siècles plus tard, les invasions germaniques des IV[e] et V[e] siècles allaient donner le coup de grâce à l'empire romain en Gaule. Pour se gagner l'appui des Gallo-Romains (ce que les Gaulois étaient devenus) dans la lutte contre les autres peuples germaniques, le roi franc Clovis décide de se convertir à l'Église romaine et impose le latin comme langue de la religion. Voilà pourquoi, contrairement à ce qui se produit habituellement lors des conquêtes, les Francs vainqueurs sont devenus bilingues au lieu d'imposer leur langue (le francique). Mais ils ont tout de même eu une influence profonde sur la langue gallo-romane de l'époque, tant sur le plan phonétique que lexical et grammatical.

Le H aspiré, que les Gaulois avaient fait tomber en latin, a été réintroduit par les Francs. Les quelque 400 mots d'origine germanique du français reflètent les occupations des Francs (guerre, chasse et élevage du bétail). On leur doit les mots *blé* (de *blad* «fruits des champs»), *bois* (de *bosk*) et *forêt* (de *forhist*), ainsi que les mots *herde* et *troupeau*. Plusieurs notions abstraites comme l'*orgueil*, la *honte* et la *hardiesse*, et des adjectifs comme *désagréable* et *attristé* viennent du francique. La morphologie du français a conservé le système de pronoms démonstratifs à deux personnes du type *celui-ci - celui-là* (le latin en comptait trois, avec le neutre) et les suffixes *-ard* (vieill*ard*) et *-aud* (pat*aud*). Enfin, c'est au francique que nous devons la place actuelle du verbe français, généralement en deuxième place dans la phrase.

Vers le VI[e] siècle, les Francs avaient créé une barrière linguistique entre le Sud et le Nord de la France, formant deux aires linguistiques distinctes appelées vers le XI[e] siècle **domaine d'oc** (pour le Sud) et **domaine d'oïl**, pour le Nord. (*Oc* et *oïl* étaient des mots dont on se servait dans chaque région pour dire «oui» vers le XI[e] siècle.) Cette barrière linguistique a donné au gallo-roman ce dialecte particulier connu sous le nom de français, qu'on ne commencera à parler que vers le X[e] siècle. Cette forme de français d'il y a mille ans, appelée ancien français, serait difficilement déchiffrable pour les francophones d'aujourd'hui.

*Envoyez vos commentaires à* ***abourret@bc.sympatico.ca*** *ou à la rédaction du journal.*



**(Rentrée)**

**suite de la page 1...**

à parcourir pour parvenir à l'école, quand on sait que 85% des élèves utilisent le transport scolaire qui compte sur une soixantaine de trajets d'autobus différents couvrant une périphérie de près de 95 kilomètres de l'école.

Il s'agit quand même d'un bilan positif qui est le résultat d'efforts soutenus depuis les 5 dernières années afin de procurer une éducation en français à tous ceux qui le désirent même si le contexte géographique offre une constante compétition. Il ne faut cependant pas oublier qu'il y a 5 ans, on comptait environ 950 élèves répartis dans 5 écoles, tandis qu'aujourd'hui, en ce début de 6ième année, on peut compter un peu plus de 1500 élèves répartis dans 12 écoles.

Avec une économie en pleine expansion et les avantages financiers qu'offre l'Alberta, de plus en plus de professionnels francophones viennent s'établir dans la région, ce qui représente un potentiel grandissant et une clientèle éventuelle pour les écoles francophones de la province, que ce soit autant au Sud qu'au Nord d'Edmonton.

À tous et toutes, bonne année scolaire!

## Petite rectification

Dans l'article du *Franco* du 13 août dernier sur le lancement du premier album du groupe LéTwés, une omission, involontaire de notre part, s'est glissée. Les photos qui ont été fournies au journal, sont la réalisation de l'artiste Ruth Doyon de St-Isidore qui exposera notamment ses oeuvres au Centre d'arts visuels de l'Alberta du 27 août au 7 septembre 99.



## SAVEZ-VOUS QUE...



NC

**La langue et la justice.**

La *Loi sur les langues officielles* reconnaît que le français et l'anglais sont les langues officielles des tribunaux fédéraux et que chacun a le droit d'employer l'une ou l'autre dans toutes les affaires dont ils sont saisis ainsi que dans les actes de procédure qui en découlent.

# SPÉCIAL JEUNES

**Dans l'esprit du 8ième sommet de la Francophonie dont le thème portait sur la jeunesse, *Le Franco*, en collaboration avec l'Association de la presse francophone, le ministère des Affaires étrangères du Canada, l'Ambassade de France à Ottawa et l'agence de presse Syfia vous propose une découverte de la francophonie mondiale par le biais de huit textes ainsi que d'une bande dessinée sur le thème de la jeunesse. Bonne lecture.**

## Haïti: des enfants pauvres esclaves des pauvres

VALÉRIE MICHAUX

**(collaboration spéciale SYFIA)**

### HAÏTI

**Avec la crise économique, les enfants domestiques connaissent des conditions de vie de plus en plus dramatiques en Haïti. L'aide ménagère s'est transformée en esclavage.**

Roseline a six ans quand ses parents, originaires d'un village retiré du nord-ouest d'Haïti, la « confient » en toute bonne foi à une famille d'un quartier populaire de la capitale, Port-au-Prince. Ils espèrent ainsi, qu'en échange d'une aide ménagère, Roseline pourra bénéficier de la « civilisation urbaine »: avoir une vie décente et surtout aller à l'école. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, Roseline ne sait ni lire ni écrire. Pire encore, elle souffre de malnutrition.

Pendant ces interminables années, Roseline s'est totalement dévouée à chacun des cinq membres de sa famille dite d'accueil. Véritable petite esclave de la maison, elle a exécuté seule toutes les tâches ménagères: cuisine, lessive, nettoyage de la maison. Elle s'est aussi occupée des trois jeunes enfants du couple.

L'histoire de Roseline n'est malheureusement pas un cas isolé dans ce pays de 7,4 millions d'habitants. D'après l'Unicef, ces « enfants domestiques », âgés entre 6 et 15 ans, seraient entre 250 000 et 500 000. Près des trois quarts sont des filles. On les appelle les restaveks (contraction créole de « rester avec ») ou les *sentanizes* du nom de la première petite fille dont le sort a été dénoncé publiquement.

**Du parrainage à l'esclavage.** Depuis toujours, l'embauche d'enfants comme domestiques est ici une pratique courante. Traditionnellement, des familles aisées accueillaient les filles des campagnes pour aider la bonne de la maison. Ces petites bénéficiaient alors de tous les avantages de la vie urbaine au sein d'une famille issue de la classe moyenne: habillement, nourriture, scolarité... La domesticité juvénile représentait une forme de « parrainage » qui soulageait également les nombreuses familles pauvres des zones rurales, avec lesquelles l'enfant restait bien souvent en contact.

Aujourd'hui, avec la dégradation de toutes les structures économiques et sociales du pays, cette « assistance ménagère » s'est vue insidieusement remplacée par un travail harassant, proche de l'esclavage. Les familles rurales ont encore l'illusion qu'en plaçant leurs filles dans une famille en ville, elles échapperont à la misère et à l'isolement des campagnes. Elles ignorent souvent que les conditions se sont détériorées. L'espoir d'un mieux-être se transforme rapidement en leurre: la promesse tacite d'un accès à la scolarisation n'est pas tenue. L'enfant devient le véritable serviteur d'une famille urbaine souvent aussi pauvre que sa propre famille.

**Victime de mauvais traitements.** Cité Soleil, le plus grand bidonville du pays, est devenu une véritable pépinière de petits restaveks. « On y voit partout des enfants en guenilles, la plupart pieds nus, assis sur le macadam sous un soleil brûlant, les mains plongées dans des baquets remplis de linge sale », raconte un habitué des lieux. Ils sont les petits « esclaves à tout faire » de ces hommes et femmes trop pauvres pour rémunérer une bonne mais trop occupés pour faire le travail à la maison. Absents toute la journée, ils recherchent des petits boulots, payés à la journée ou au forfait.

S'ils n'ont pas les moyens de subvenir à leurs propres besoins, inutile de préciser que le petit restavek ne recevra aucune attention. En plus d'être le « premier levé » et le « dernier couché », il sera le « dernier nourri », le « dernier soigné »; il deviendra l'enfant martyr, victime des mauvais traitements de son employeur qui passe sur lui ses propres frustrations.

Sans aucun recours, les petits domestiques subissent jour après jour cet enfer. Certains pourtant s'enfuient, préférant la rue à l'esclavage. D'autres, plus chanceux, se retrouvent dans des centres d'accueil. Ils sont alors nourris, soignés, dorlotés. Et surtout, on leur redonne l'espoir de retrouver leurs parents dont ils ont perdu la trace. « Outre les formations qui y sont organisées, notre foyer veut redonner une identité à ces enfants qui ont grandi sans amour ni respect, qui ont vécu sans exister », explique le père Miguel Jean-Baptiste qui s'occupe de ces petits rescapés depuis dix ans.

Actuellement, les autorités haïtiennes ne semblent pas porter une attention particulière à ce phénomène pourtant grandissant. « L'État ne s'en occupe pas. Il ferme les yeux parce qu'il ne veut pas en prendre conscience », poursuit-il. Et pourtant, Haïti a besoin selon lui de tous ses enfants pour amorcer son développement.

### Haïti en bref...

**Capitale :** Port-au-Prince
**Population:** 7,4 millions d'habitants
**Langues :** français (langue officielle), créole

**Situation géographique:**

Haïti est un pays montagneux qui occupe la partie ouest de l'Ile Saint-Domingue, dans les Antilles. (La République dominicaine est à l'Est.) L'agriculture et la pêche sont déficitaires; les Haïtiens doivent donc compter sur les exportations et l'aide alimentaire internationale pour se nourrir.

**Coopération :** Une initiative acadienne vise actuellement à accroître la production alimentaire en Haïti. L'objectif: améliorer les pratiques agricoles, renforcer l'industrie de la pêche, rendre accessible la transformation des denrées. Le projet est mené par l'Université de Moncton en collaboration avec le Mouvement coopératif acadien et l'École des pêches du Nouveau-Brunswick.







*À suivre...*





## DÉCÈS PIQUETTE

Est décédé le 26 août dernier, à Plamondon, à l'âge de 15 ans, Dominic Edward Piquette.

Il laisse dans le deuil ses parents Léo et Mary Piquette de Plamondon, ses soeurs Carroll Piquette de Plamondon, Andréa (Charles) Henderson de Lac La Biche, Michelle Piquette de Plamondon; ses frères, Colin (Suji) Piquette d'Athabasca, Julien Piquette de Plamondon; sa grand-mère paternelle Zéa Plamondon, sa nièce Danielle Henderson, ses neveux Sean et Matthew Piquette de nombreux oncles, tantes, parents et amis, les élèves et personnel de l'École Beauséjour de Plamondon.

Il fut précédé dans la Maison du Père par ses grands-parents maternels Robert et Juanita Snyder et par son grand-père paternel Roland Piquette.

Les funérailles ont été célébrées le 30 août par le Père Hong à l'église St-Isidore de Plamondon.

En lieu et place de tributs floraux on peut faire des dons au Dominic Piquette Memorial Fund.

# Bruno et Alice

## Rien ne sert de courir...

**PREMIER ÉPISODE** *Une histoire d'amour en douze épisodes sur les aînés et la sécurité*

*Rien ne sert de courir, il faut partir à temps*, dit le proverbe. J'ai toujours pensé qu'il disait vrai, et que seuls les écervelés et les gens sans expérience ne l'appliquaient pas. Enfin, c'est ce que j'ai cru jusqu'à ce qu'un incident me rappelle, l'été dernier, la sagesse du dicton à tout âge.

Depuis le décès de ma femme, il y a huit ans, j'ai pris l'habitude d'aller lire dans le jardin des statues d'une galerie d'art près de chez moi. Je m'asseois toujours sur le même banc, en bordure du sentier, et je lis mon journal en paix. En juillet dernier une femme a, elle aussi, pris l'habitude de venir lire sur ce banc.

Au fil des jours, et bien que nous ne nous parlions pas, j'ai commencé à avoir l'impression qu'elle venait là pour me voir. Je me suis mis à penser à elle différemment... Je me suis rendu compte que je m'arrangeais pour être au parc exactement à la même heure chaque jour. De juillet à la fin août, je n'ai pas manqué un seul «rendez-vous». Elle non plus. À force de penser à elle presque continuellement, je me suis dit que je devrais l'inviter à sortir.

Bien du temps s'était écoulé depuis la dernière fois où j'avais fait ce genre d'invitation - environ une cinquantaine d'années - et j'ai eu un peu de difficulté à trouver mon courage. Près de chez moi, il y a un endroit où, une fois par mois, on peut danser au son d'un orchestre. J'ai été assez bon danseur déjà et j'ai décidé d'inviter la dame à venir danser le samedi suivant.

Mais je n'arrivais pas à lui demander. Nous étions déjà vendredi et je n'avais toujours pas trouvé une façon satisfaisante d'entamer la conversation. J'étais dans tous mes états et pour me changer les idées, j'ai décidé de tondre le gazon, de nettoyer la cuisine et de balayer le garage. J'ai tellement bien réussi à me distraire que quand j'ai finalement levé l'œil vers l'horloge, j'avais déjà une heure de retard! Pourvu qu'elle ne soit pas partie! Je suis sorti de la maison comme une flèche, oubliant mon portefeuille, mes verres fumés, mon appareil auditif et mon journal sur la table du hall d'entrée. J'ai fait presque tout le trajet au pas de course, priant pour qu'elle soit encore dans le jardin à mon arrivée.

Je suis généralement en assez bonne forme physique mais il y avait belle lurette que je n'avais fourni un tel effort. Sans compter que le soleil plombait et qu'il faisait une chaleur écrasante. J'étais épuisé en arrivant au jardin.

En fait, j'étais réellement mal en point. Heureusement (ou plutôt, *malheureusement*), ma compagne de lecture n'était pas encore partie. Je me suis écrasé sur notre banc à bout de souffle. Je n'avais pas encore découvert la règle d'or de la vieillesse : demeurer actif, certes, mais le faire de façon mesurée. J'étais complètement brûlé.

La dame s'est penchée vers moi, sans doute pour me demander si j'allais bien, mais je n'ai rien entendu : mon appareil auditif était à la maison, avec mes lunettes de soleil et mon argent! J'ai marmonné que ça allait et, pour éviter qu'elle ne découvre que je n'entendais pas, j'ai été plutôt brusque, comme si je voulais qu'elle me laisse seul.

Et c'est seul, en effet, que j'ai passé la soirée du samedi suivant. Le rendez-vous romantique dont je rêvais était remis à une autre fois.

*(à suivre)*



## DÉCÈS RICHARD

Est décédé le 23 août, à Plamondon, à l'âge de 74 ans, M. Réal Charles Richard.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 51 ans Marguerite; neuf enfants, Cécile (Guy) Lambert, Antoinette (Denis) Lord, Yvette Lalonde, Walter (Wanda), Muriel (Steve) McKay, Roger (Émilie), Robert (Leona), André, Alex (Claire); 25 petits-enfants, neuf arrière-petits-enfants, un membre de sa famille élargie, Camille Morin, de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Il fut précédé dans la Maison du Père par ses parents Walter et Irène; deux soeurs, Antoinette Schaub et Simone Tardif; trois frères, Alby, Armand et Paul-Émile.

Les funérailles ont été célébrées le 26 août à l'église St-Isidore de Plamondon par le Père Hong Nguyen et par le Père Rosario Grondin.

En lieu et place de tributs floraux on peut faire des dons au Alberta Lung Association ou au Heart and Stroke Foundation of Alberta.

## DÉCÈS HOULE

Est décédée le 24 juillet 1999, à l'âge de 85 ans, Mme Albertine (Courchesne) Houle, née à Chauvin (AB), le 10 avril 1914. Mariés le 27 juin 1933 à Chauvin; et en 1935 ils vinrent s'établir sur le "homestead" que Léopold possédait à Girouxville depuis 1928.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Simone (Louis) Sylvain de Girouxville, Marcel (Marguerite) de Girouxville, Raymond (Suzanne) de Girouxville, Aline (bru) de Falher, Jeannine (Jean) Simoneau de Barrhead, Noëlla (Hervé) Benoit d'Edmonton, Laurence (Aimé) Laverdière de Girouxville, Angèle (Garry) Ross d'Edmonton, Denis (Ginette) de Girouxville et Marie-Jeanne (Jules) Ouellet de Tangent, 29 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants; ainsi que trois soeurs et deux frères.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son époux, Léopold, trois fils, deux du nom de Henri et Roger, ainsi que huit frères et soeurs.

Les funérailles ont été célébrées le 28 juillet en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Girouxville. La famille tient à remercier le Dr Denis Vincent pour les soins accordés à Albertine.

(Jardins Beaulieu) suite de la page 3...

la construction d'une tour. Le domaine ayant été remembré, il devenait possible d'envisager la restauration intelligente

préconisée par la Lougheed House Conservation Society qui devait bientôt être incorporée. Le gouvernement du Canada, conseillé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, classa la demeure Lieu historique national pour son architecture, et près de 1 000 personnes assistèrent à la cérémonie publique en 1995.

Les travaux de la Phase I ont commencé au début d'août 1997: les Jardins Beaulieu sont restaurés dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Calgary, la province de l'Alberta et la Société qui, grâce à une grande campagne de financement, a recueilli des fonds, des matériaux et des services auprès de sociétés, de fondations et d'admirateurs privés. Le plan de restauration s'inspire directement des jardins originaux en reprenant des détails comme les terrasses ornées de balustrades, les plantations régulières et symétriques, les allées et les espaces ouverts.

Autrefois le domaine de l'élite, les Jardins Beaulieu deviendront un «oasis de verdure» fort apprécié dans un quartier où la densité de population est une des plus fortes de Calgary. Bien qu'il ait fallu presque neuf ans pour en arriver là, l'énergie, l'enthousiasme et le soutien que ce projet a générés doit beaucoup à la place particulière qu'occupe Beaulieu dans l'histoire de l'Ouest canadien.

La Phase II verra la restauration de Beaulieu, the Lougheed House et sa transformation en musée et petit centre de conférence, et la Phase III verra la reconstruction de Beaulieu's Coach House où on installera un restaurant et d'autres locaux pouvant abriter diverses activités.

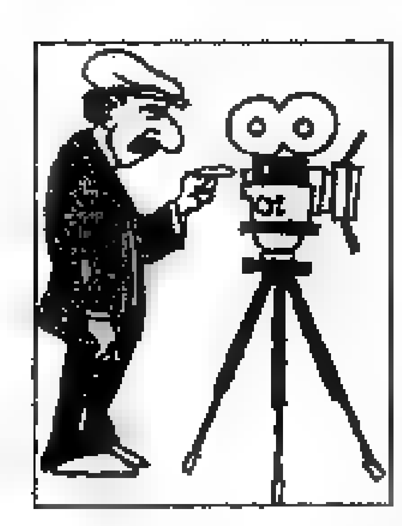
Chaque phase sera inspirée par les mêmes objectifs: protéger un témoin unique et précieux de l'histoire canadienne, offrir à la population un endroit où l'on peut se divertir et s'instruire, et rendre à Beaulieu sa place légitime, objet de fierté et centre de la vie communautaire.»

L'événement est ouvert au public, sans frais, et aura lieu le dimanche, 12 septembre 1999 de 13h00 à 17h00. Les cérémonies officielles débuteront à 14h15, avec l'invitée d'honneur, madame Maureen McTeer, auteure de "Résidences" et avocate de la protection de notre héritage canadien. On y retrouvera alors les individus, corporations, fondations et gouvernements qui ont contribué au succès de ce projet de 1,2 million de dollars. La Ville de Calgary et le gouvernement de l'Alberta sont co-propriétaires du domaine Lougheed en partenariat avec la Lougheed House Conservation Society. *

* Les informations historiques fournies ci-dessus ont été tirées d'un article de Janet Wright publié par la Fondation Héritage Canada, janvier/février 1998.

Cinéma

# Le dîner de cons (The Dinner Game)



Certains dîners sortent de l'ordinaire. Certains dîners sont à éviter absolument car on ne sait jamais ce qui se cache derrière une invitation. Chaque mercredi, Pierre Brochant (Thierry Lhermitte) - un éditeur particulièrement féru de golf - et ses amis organisent un dîner de cons. Le principe est simple: chacun des invités doit trouver un con. Cette fois-ci, Pierre pense avoir trouvé la perle rare c'est-à-dire un con de première classe en la personne de François Pignon (Jacques Villeret), comptable au Ministère des Finances. Cette rencontre engendrera des situations cocasses et drôles voire même touchantes.

Dirigé par Francis Veber (*La cage aux folles*), ce film est une adaptation d'une pièce de théâtre. Cette véritable comédie à la Française, avec une pléiade d'acteurs renommés comme Francis Huster, Daniel Prévost, Catherine Frot et Alexandra Vandernoot, offre un rôle sur mesure pour Jacques Villeret.

Un film à voir à tout prix cette semaine au cinéma *The Princess* à Edmonton pour qui veut se détendre et rire un peu.

# Le Canada ferme ses frontières aux journalistes étrangers

Moncton (APF): En pleine année canadienne de la francophonie et alors qu'il s'apprête à accueillir le 8ième Sommet de la Francophonie à Moncton, le Canada a trouvé le moyen de se mettre à dos la plus importante association internationale de journalistes de langue française.

Pas moins de cinquante journalistes qui devaient participer à Moncton et Caraquet au Nouveau-Brunswick aux 31e Assises de la presse francophone de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) n'ont pu obtenir leur visa d'entrée. La plupart des journalistes qui ont été empêchés de franchir la frontière provenaient de l'Algérie, de l'Albanie et du Congo.

Il semble que les fonctionnaires du ministère de l'Immigration en poste dans ces pays ont appliqué avec zèle un article de la Loi sur l'immigration qui s'adresse plutôt à ceux et celles qui veulent s'établir au Canada. En plus des papiers habituels, les journalistes ont été invités à produire leur situation bancaire, un document prouvant leur salaire, leur contrat de travail et ainsi de suite. C'est tout juste si on ne leur a pas demandé un bulletin de santé.

L'UIJPLF a vu le jour au début des années 50 grâce à l'esprit visionnaire d'un journaliste canadien, Dostaler O'Leary. Cette organisation compte aujourd'hui 3 000 adhérents qui sont répartis dans 110 pays. Elle est cependant peu présente au Québec et en France et ne compte au pays qu'une section, celle des journalistes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui rêvaient depuis des années d'accueillir leurs collègues francophones du monde entier.

Lors de l'ouverture des assises, le président de l'Union, le journaliste marocain Abdallah Stouky, a dénoncé « cette inexplicable politique de rétention dans l'octroi des visas d'entrée que le Canada s'obstine de pratiquer à l'égard des journalistes ».

Pour le secrétaire général international Georges Gros, il s'agit tout à la fois « d'un grand étonnement et d'une grande déception ».

« Nous ne pouvions pas nous imaginer que dans un État aussi démocratique que le Canada, il y ait une réglementation aussi totalitaire concernant l'entrée pour assister à une manifestation officielle de la Francophonie ». Il a fait parvenir une lettre au premier ministre Jean Chrétien pour l'informer de la situation et il n'a reçu en retour qu'une réponse administrative signée par le Conseiller diplomatique du premier ministre.

Si M. Gros réagit si fortement, c'est au nom de la solidarité naturelle entre journaliste: « Nous sommes des confrères. D'où que viennent ces confrères, ce sont avant tout des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle. Même s'ils exercent leur métier dans des pays qui ne jouissent peut-être pas de la sympathie de tout le monde, on trouve étonnant que ce soit sur des journalistes que l'on reporte une certaine animosité, que l'on devrait reporter sur leurs dirigeants ».

Est-ce à dire que le gouvernement canadien devrait interdire de séjour certains chefs d'État au passé criminel, qui fouleront le sol acadien lors du Sommet de la Francophonie. « Je ne le dis pas, mais rien ne m'empêche de le penser », répond diplomatiquement M. Gros.

Le Canada a, de toute évidence, choisi de faire des misères à des journalistes qui vivent dans des pays qui connaissent actuellement des troubles graves. « Ce sont des pays qui vivent des troubles, certes, mais après tout, ce n'est pas parce que les pays sont en trouble que les journalistes sont des troublions » dit M. Gros.

Le ministre d'État et Leader parlementaire du gouvernement aux Communes, Don Boudria, qui assistait à la séance d'ouverture, a reçu le message cinq sur cinq. « Je suis sensible à ce que vous venez de dire et j'ai bien entendu votre message ».

Voulant sans doute faire preuve de sensibilité et de compassion, il a « salué » les journalistes de pays francophones qui travaillent dans des conditions difficiles et « parfois même dangereuses ». Il a raconté aux 126 journalistes présents sa visite à la maison de la presse d'Alger en Algérie bombardée par des terroristes islamistes. « J'avais déjà un grand respect pour votre profession, je suis revenu de cette visite avec beaucoup d'émoi et un respect d'autant plus grand, alors que certains avaient donné leur vie pour la liberté d'expression ».

M. Boudria soutient que le Canada n'a pas adopté une politique particulière à l'endroit des journalistes étrangers. « Les règles n'ont pas été plus sévères à l'endroit des membres de l'UIJPLF qu'elles ne l'auraient été à l'endroit d'un congrès mondial d'universitaires de langue français » a dit le ministre à l'APF.

Il rejette toutefois toute comparaison avec la décision du Canada d'accueillir à Moncton des chefs d'État qui ont un passé criminel lors du 8ième Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Moncton du 3 au 5 septembre. « Ça ne met pas le Canada dans une situation particulière d'employer les mêmes règles de diplomatie que tous les pays du monde. La situation serait particulière si on employait des règles différentes de toutes les conventions internationales que nous avons signées ».

# Offre d'emploi

L'Association canadienne-française de l'Alberta régionale de Bonnyville-Cold Lake est à la recherche d'un(e)

## AGENT.E DE DÉVELOPPEMENT

### Les responsabilités:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le (la) titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier, de coordonner les projets de la régionale.

### Les exigences:

La personne occupant ce poste devra:

- posséder une expérience pertinente dans la gestion d'organisme sans but lucratif
- une bonne connaissance de la réalité franco-albertaine
- une maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit
- un excellent sens de l'organisation
- avoir de l'entregent
- des compétences en informatique
- aimer travailler avec des équipes de bénévoles

### Le salaire:

Le salaire dépendra de l'expérience et de la formation du ou de la candidat(e) choisi(e). L'employé(e) entrera en fonction le plus tôt possible.

***Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus vite possible à:***

**L'A.C.F.A régionale de Bonnyville-Cold Lake**
**Comité du personnel**
**C.P. 5414**
**Bonnyville, Alberta**
**T9N 2G5**
**Télécopieur: 780-826-1923**



# Analystes de la sécurite interné

La Société canadienne des postes recherche des personnes axées sur les résultats et douées d'un sens du leadership qui sauront nous aider dans la poursuite de notre succès. À ce poste offert à Calgary, et dont l'objectif est de protéger les employés, les installations, les biens et les valeurs de la Société, vous aurez pour fonction de mettre en pratique des politiques et des méthodes et de procéder à des évaluations des risques afin de préserver la qualité inhérente à nos programmes de sécurité.

Pour relever les défis que pose ce mandat, vous devez posséder un diplôme en commerce, en affaires ou en sciences informatiques, ou un titre professionnel relatif à la sécurité ou aux affaires (CPP, B.Sc. en sciences informatiques, CFE, CMA), et au moins cinq ans d'expérience connexe. Il est indispensable d'obtenir une attestation de sécurité de niveau « très secret ». Des compétences manifestes en informatique et un bagage de connaissances en sécurité ou dans la gestion des risques en matière de crimes, plus précisément les infractions commerciales, constituent des atouts. Vous devrez effectuer du travail par quarts.

La Société canadienne des postes offre une attrayante rémunération, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que de bonnes perspectives d'avancement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ d'ici le 10 septembre 1999, à la **Carole Anne Kaufman, Service des relations avec les employés, Société canadienne des postes, 1100, 49e avenue Nord-Est, Calgary (Alberta), T2E 0A0. Télécopieur: (403) 974-2062.** Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

*La Société canadienne des postes souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à soumettre leur candidature.*

Pour de plus amples renseignements sur la Société canadienne des postes, vous pouvez consulter notre site Web à l'adresse **www.postescanada.ca.**








Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

# Hygiéniste dentaire

**Ministère de la défense nationale**

**COLD LAKE (ALBERTA)**

Poste offert aux personnes résidant ou travaillant à Medicine Hat, Lethbridge, Calgary, Red Deer, Edmonton, Fort McMurray, Grande Prairie, Lloydminster en Alberta ainsi que dans les secteurs périphériques.

Ce poste temporaire (jusqu'en mars 2000) au sein de la 4e Escadre de la Base des Forces canadiennes Cold Lake représente une excellente possibilité pour un ou une hygiéniste dentaire ayant des connaissances dans les pratiques et l'anatomie dentaires de même que dans l'équipement et les instruments connexes. Outre un diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent) et une formation approuvée en hygiène dentaire, vous devez obtenir ou avoir obtenu d'une association professionnelle agréée l'autorisation d'exercer la profession d'hygiéniste dentaire dans la province de l'Alberta. Vous n'aurez aucun mal à assumer vos fonctions si, en plus, vous avez de l'entregent, savez vous exprimer efficacement et faites preuve de fiabilité, de vivacité et d'esprit d'initiative. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination. Vous toucherez un salaire variant entre **40 612 $** et **49 410 $.**

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Si vous souhaitez relever les défis de cette perspective d'emploi stimulante, vous pouvez, **d'ici le 10 septembre 1999**, poser votre candidature en direct ou faire parvenir votre curriculum vitæ, en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence **DND0663PL68-N**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, Place du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (780) 495-3145.** Vous devez également annexer à votre dossier de candidature une preuve de scolarité et d'autorisation d'exercer votre profession ainsi qu'une lettre d'accompagnement qui démontre clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http:// jobs.gc.ca Canada

Ministère de la Justice Canada — Department of Justice Canada

# Avocate ou avocat

**POURSUITES CIVILES (LA-01)**

**EDMONTON (ALBERTA)**

Le ministère de la Justice recherche une avocate ou un avocat d'expérience pour son Bureau régional d'Edmonton, situé dans l'édifice de la Banque de Montréal, 10199, 101e rue, bureau 211, Edmonton (Alberta) T5J 3Y4. Le poste offert est temporaire jusqu'au 31 mars 2001.

Exigences essentielles :

- Maîtrise de l'anglais
- Membre en règle du Barreau de l'Alberta ou admissibilité immédiate à le devenir.

Traitement : **46 400 $ à 58 265 $** par année.

Le candidat ou la candidate retenu(e) travaillera comme avocat(e) et aura à traiter une grande variété de dossiers difficiles concernant des poursuites intentées contre et par le Fédéral.

Exigences : Avoir de l'expérience en matière de contentieux au civil.

Indiquez le numéro de concours : **99-JUS-EDM-OC-127-N.**

Prière de mentionner votre citoyenneté, car la préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne. Veuillez télécopier votre curriculum vitae à **Alexandria Walter, conseillère en ressources humaines, Ministère de la Justice Canada, au (780) 495-5817** d'ici le **10 septembre 1999.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Alexandria Walter au **(780) 495-3711.**

Prière de noter que les frais de déplacement pour se rendre à l'entrevue ne seront pas remboursés.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

*Le ministère de la Justice souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.*

*This information is available in English.*

http:// jobs.gc.ca Canada

(Briser les distances) suite de la page 5...

installations scolaires. Certaines écoles ont même des connexions en fibre optique pour des réseaux internes.

Les écoles francophones de l'Ouest ont toutes un accès à l'Internet, même les écoles élémentaires. Plusieurs ont même déjà des sites Internet et l'enseignement de l'Internet comme technique de recherche et de communication fait partie du quotidien dans nos écoles. Les NTIC font partie de la vie scolaire mais elles ne sont pas encore utilisées au maximum, car beaucoup reste encore à faire. Le mariage des NTIC et du programme d'études n'est pas pour demain. Beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour mettre les technologies au service du programme scolaire.

*L'arrivée du modèle virtuel*

L'Amérique du Nord toute entière vit actuellement dans une révolution pédagogique créée par l'interactivité des NTIC. Les universités et collèges américains ayant des campus virtuels sont innombrables et le nombre s'accroît de jour en jour. Mais le mot « virtuel » devient un peu galvaudé voire banalisé par l'excès d'utilisation. Nous entendons par mode virtuel « toute relation élève-maître, réalisée en temps réel (mode synchro) ou en temps différé (mode asynchro) permettant l'accomplissement de l'acte pédagogique ». Cette relation peut se faire à l'intérieur d'une école comme à l'extérieur. Nous retrouvons généralement trois modèles en apprentissage virtuel :

**L'enseignement-apprentissage entièrement par l'Internet.** Les écoles utilisant ce modèle délivrent l'ensemble des matières par l'Internet en utilisant les deux modes : synchro et asynchro. L'enseignant développe des unités contenant les objectifs pédagogiques, les contenus qui s'y rattachent, les activités pédagogiques (exercices, lectures, analyses, etc.) ainsi que les modes d'évaluation et d'interaction. Les outils les plus utilisés sont : LotusNotes Learning Space, WEBCT et First Class. Ces outils sont connus sous le nom de « GroupWare » et permettent la création d'unités d'enseignement très rapides et en suivant des techniques de design très élaborées.

**L'utilisation de l'Internet comme support.** Certaines écoles utilisent les mêmes outils mais plutôt que de livrer les contenus via Internet, elles le font par des moyens plus traditionnels comme le sont l'utilisation des manuels, les vidéocassettes, les audioconférences ou vidéoconférences. Seules les composantes, activités pédagogiques et évaluations se font à travers le Réseau.

**L'utilisation de l'Internet comme encadrement.** Dans ce modèle, l'Internet est utilisé pour établir une communication entre les pairs et l'enseignant. Il s'agit davantage d'un type de discussion interactive qui peut prendre des formes telle que le «chatting» ou discussions sans animateurs ou de type « List-serv » ou serveur d'envois.

**Un mélange de toutes les approches.** Le plus souvent, nous retrouvons un mélange de tous les approches

*Où en sommes-nous en 1999?*

Le premier projet d'école virtuelle francophone était annoncé au printemps dernier par le Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan. (http://www.dlcwest.com/~acfc/Associations/college mathieu/ecolevirtuelle.html)

Ce projet vise davantage les élèves de niveau secondaire et pouvant être inscrits dans d'autres institutions, même à l'extérieur de la province. Les conseils scolaires francophones de l'Alberta ont formé une sorte de consortium ayant comme but de partager les ressources nécessaires afin d'offrir de la formation à distance en français en mode virtuel partout dans la province. Les premiers cours sont déjà offerts à travers l'Internet et ils visent davantage une clientèle locale, éparpillée un peu partout sur le territoire albertain. L'objectif de l'Alberta est de former une véritable école virtuelle en réunissant les expertises de l'ensemble des écoles.

*Comment le mode virtuel viendra-t-il résoudre le problème d'assimilation linguistique?*

L'apprentissage virtuel n'est pas la solution au problème d'assimilation en soi. Le paradigme de l'apprentissage virtuel se situe dans une approche globale d'enseignement et de réappropriation d'une culture et d'une langue maternelle. Et ce mode d'apprentissage peut aider à l'épanouissement de la langue et de la culture française loin des grands centres d'expression française en Amérique du Nord.

Les communautés francophones ont compris que les nouvelles écoles ne pouvaient pas survivre éloignées de la communauté, elles les ont transformées en véritables centres scolaires communautaires où la vie scolaire et communautaire s'amalgame dans un tout harmonieux; de la même façon les nouvelles écoles virtuelles surgissent d'une nécessité locale et répondent à un besoin communautaire.

Le mode virtuel n'est pas un projet farfelu qui suit les tendances du marché. Il ne faut pas oublier que près de 40 % des foyers canadiens ont déjà des ordinateurs à la maison et le nombre des familles ayant un lien Internet ne cesse d'augmenter. Des initiatives gouvernementales, comme la création du Réseau scolaire canadien « Rescol » (en anglais « Schoolnet »), font en sorte que l'apprentissage virtuel dans les prairies canadiennes réflète une tendance canadienne à briser les frontières de l'apprentissage et de nous rassembler dans une seule famille: La francophonie mondiale.

*Ressources :*

Rescol :
http://www.rescol.ca/
DSFM :
http://www.dsfm.mb.ca
Collège Mathieu :
http://www.dlcwest.com/~acfc/Associations/collegemathieu/ecolevirtuelle.html
Faculté Saint Jean :
http://www.fsj.ualberta.ca/
Mauricio Rivera :
http://www.teluplanet.net/public/edutech

## Sommet des pays francophones: Louisette Villeneuve sera membre de la délégation canadienne

Pour la première fois dans l'histoire, la délégation canadienne comptera une francophone de l'Alberta dans ses rangs. Le Cabinet du Premier ministre du Canada, le Très Honorable Jean Chrétien a invité la présidente de l'ACFA, Mme Louisette Villeneuve à se joindre à la délégation du Canada. « Au-delà de l'honneur de compter parmi les membres de la délégation canadienne, c'est davantage la reconnaissance de la vitalité de notre communauté qui est importante pour moi. C'est pourquoi nous avons fait de nombreuses démarches auprès du gouvernement canadien pour que toutes les communautés soient représentées à Moncton. Il me faut ici remercier tout particulièrement le Premier ministre de l'Alberta, l'Honorable Ralph Klein et le ministre canadien de la Francophonie, l'Honorable Ronald Duhamel pour leur appui », ajoute la présidente de l'organisme porte-parole des francophones de l'Alberta. Mme Villeneuve sera à Moncton du 2 au 6 septembre prochain.

## ERRATUM

Dans l'article traitant du passage du Grand Train de la Francophonie, *Le Franco*, édition du 27 août dernier, quelques petites erreurs se sont malencontreusement glissées dans le texte. On aurait du lire; Dulari Prithipaul plutôt que Hilary Prittipaul, Malcom Andrew plutôt que Michael Andrew et Jean Guy Thibaudeau à la place de Jean-Guy Thibodeau. La direction du jour nal s'excuse des inconvénients que ces erreurs auraient pu causer.

# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
**Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste** avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

**LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1**
**Tél.: 780-465-6581**

**Le Franco**

Georgette Hamel (A.Mus). Enseignante de piano d'expérience, compétences en musique et pédagogie, pour débutants à la 9e année, 9346 - 90 Rue. Info 462-2348 (01-10)

Appartement à louer, 3 chambres à coucher, appareils ménagers inclus, garage, près de Bonnie Doon, $725 / mois. Info 462-3916, entre 18h et 20h. (10-9)

## SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—L'histoire nous démontre que l'équité et la compréhension n'arrivent pas du jour au lendemain: elles doivent être cultivées. Il importe de promouvoir le dialogue entre les communautés francophones et anglophones. Tout dialogue requiert la confiance et le respect mutuels. Comme le dit si bien Saint-Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur. »

**Petit ou gros bobo**

## Le Secteur santé à votre service



- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français

*ACFA provinciale*
*Diane Conway,*
*directrice,*
*Secteur santé*
*(780) 466-1680*
*poste 208*
*www.francalta.ab.ca/acfa/sante*
*sante@francalta.ab.ca*

## PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRIÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

*LE FRANCO*
*8527, 91e Rue*
*Edmonton (AB)*
*T6C 3N1*



## Abonnez-vous dès maintenant!

☐ 1 an - 26,75$
☐ 2 ans - 48,15$
☐ Hors Canada - 1 an - 51,36$
(TPS incluse)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

NOM: ______________________
ADRESSE: ______________________
VILLE: ______________________
PROVINCE: ______________________
CODE POSTAL: ______________________
TÉLÉPHONE: ______________________

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e Rue,
Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 780-465-6581
Télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

## Paroisses francophones

### Messes du dimanche

#### CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

#### CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

#### EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche: 10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

#### ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

#### ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30



**Le Franco sur le Net:**
**www.francalta.ab.ca/communic.htm**

# PRIX D'EXCELLENCE DE L'ACFA

Le Comité des Prix d'Excellence de l'ACFA accepte les nominations pour souligner la contribution de personnes ou de groupes qui ont fait de façon, remarquable la promotion de l'épanouissement et la reconnaissance de la communauté francophone. Vous pouvez vous procurer un formulaire en composant le 780-466-168O ou en retournant le coupon ci-dessous.

***Veuillez noter que les dossiers de candidature ne sont pas conservées d'une année a l'autre.***

**Prix Marguerite-Dentinger**
Développement culturel et Communautaire

**Prix Guy-Lacombe**
Services à la Communauté

**Prix Maurice-Lavallée**
Éducation

**Prix Eugène C. Trottier**
Visibilité

**Prix Roger Motut**
Littérature et Histoire

**Prix Ami.e de la francophonie albertaine**




**Oui je veux obtenir un formulaire**

Nom ______________________

Adresse ______________________

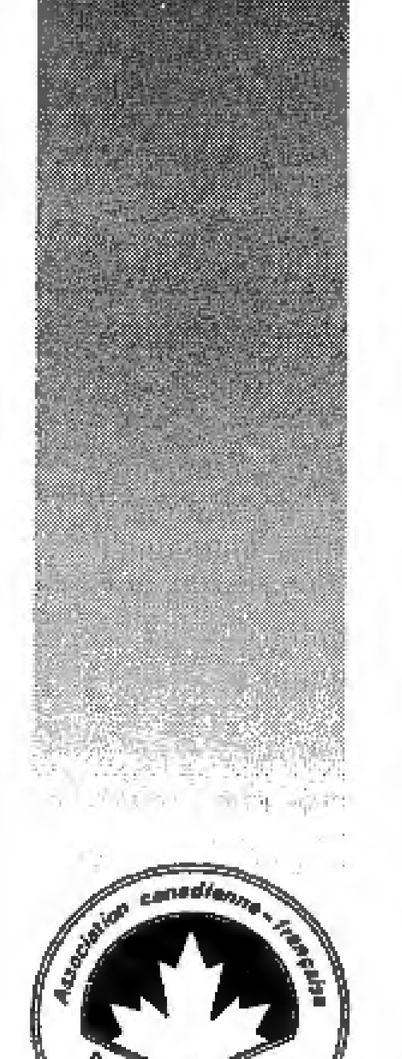
Code Postal ______________________

No de Tel ______________________

Envoyez votre coupon à:
L'ACFA, Pièce 303
8527 rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 3N1

***Date limite de dépôt des candidatures: le 15 septembre***

# Comité de mise en candidatures




Le Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche de candidates ou de candidats pour siéger à son exécutif. Un comité a été chargé de recueillir les candidatures. Il est composé de Madame Louisette Villeneuve et de monsieur Deni Lorieau.

## *Quatre postes doivent être comblés:*

- La présidente Mme Louisette Villeneuve termine un mandat d'un an.
- Le vice-président Ben Van De Walle termine un mandat de deux ans.
- Le vice-président Jean Guy Thibaudeau termine un mandat de deux ans.
- La vice-présidente Claire Hébert termine un mandat par intérim suite à la démission de Rachelle Bergeron.

**Pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Lyne Lemieux au 780-466-1680, par télécopieur au 780-465-6773 ou par courrier électronique au l.lemieux@francalta.ab.ca**

CRTC

# AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. **ALLIANCE ATLANTIS COMMUNICATIONS INC.** demande l'autorisation d'acquérir 47,85% des actions avec droit de vote dans Sportscope Television Network Ltd., titulaire d'un service de télévision spécialisé de langue anglaise qui, à l'échelle nationale, offre une programmation exclusivement consacrée aux sports. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE: 370 o., rue King, pièce 304, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard **le 27 septembre 1999** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis public CRTC 1999-136.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Construction de Défense Canada / Defence Construction Canada

## PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX À LA 4[ième] ESCADRE DE COLD LAKE

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris la provision des services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 1055 logements familiaux à la 4[ième] Escadre de Cold Lake. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant deux ans, soit du 1[er] avril 2000 au 31 mars 2002. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. CDC lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 2000. Cette préqualification pourrait également être en effet pour l'entretien en vrac – des projets de l'ALFC d'une valeur jusqu'à 60 000 $.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants : appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage (y compris climatisation d'air, chaudières et montage d'installation au gaz), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises 'locales'. Une entreprise est considérée comme étant 'locale' si un déplacement en voiture entre son bureau d'affaire et le site de logements familiaux est réalisable en dedans d'une heure. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt.

Agence de logement des Forces Canadiennes de Cold Lake
Édifice 67, Kingsway
C.P. 4540, Stn Forces
Cold Lake (Alberta)
T9M 2C2
Attn : M. Brian Hamilton
Tél : (780) 594-1149
Télécopieur : (780) 594-5342

Les déclarations d'intérêt doivent être présentées au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15 h (heure locale) le vendredi 17 septembre 1999. Les documents transmis par télécopieur seront acceptés.

Canada